Le Conseil Des Sages
Venansault

# Le Conseil des Sages

## ***Réunion du 17 mai 2021 (Salle des Acacias)***

*Début de la réunion : 14h30*

**Sages Présents :** Mme BACHELERY Martine – Mme BARREAU Claudette – Mme BRESSON Françoise – Mme CABRERA-GILBERT Maria Isabelle – Mme DUGUE Jacqueline – M. FAVREAU Dominique – M. FRAPPE Jean-Bernard – M. HAAG Jean-Dominique – Mme HUREL Paulette – M. JOLIMAY Gilles – M. MALBECQ Noël – Mme MARTINEAU Carmen – Mme RENGEARD Fernande - VEILLARD Patrick.

**Sages excusés :**
Mme BALLANGER Marie-Jo – M. JOUANNET Yves - Mme FERRANDEZ Marie-Annick – Mme SAVEZ Elizabeth

**Sages non excusés** : M. DELAHAYES Jacques

**Membres du Conseil Municipal :**
**Présents** : Mme PIAUD-CUISINIER Christine
**Excusés** : Mme DUSSILLOL Francine

-=-=-

- **Approbation du CR du 12 avril 2021**

  Le compte rendu de la réunion du 12 avril 2021 est **approuvé à l'unanimité**.

- **Installation des commissions**

  Répartition de quatre commissions :
  - ***Commission Vie sociale*** - Coordinateur *Claudette*

  Membres : Paulette – Fernande - Carmen - Jacqueline - Jean-Dominique.
  Christine propose un 1er projet : Création d'un document *« Respect du bon voisinage »*.
  La première réunion de cette commission concernant ce projet aura lieu le 19 mai 2021 à 14h30 - Salle Eugène Texier (Salle à confirmer)
  - ***Commission Environnement*** - Coordinateur *Noël*

  Membres : Françoise – Jean-Dominique - Jean-Bernard - Dominique.
  Christine propose de travailler sur la *« Liste pense-bête »* concernant le parcours des aînés. Réunion fixée au 21 mai 2021 de 14h à 15h30 (la salle reste à confirmer).
  - ***Commission Culture - Mémoire et Patrimoine*** - Coordinateur : *Isabelle*

  Membres : Patrick - Gilles - Élisabeth – Claudette
  - ***Commission Relations Extérieures (avec les autres CdS régionaux, nationaux...)*** - Coordinateur : *Martine*

  Membres : Marie-Jo – Isabelle

  Christine souhaite que ces Commissions aient lieu (lorsqu'il y a un projet) une fois par mois.

- **Parcours des aînés**

  Christine a présenté, lors d'une réunion avec le groupe des élus « Parcours des Aînés », le projet de maison partagée. Les élus ont été d'accord sur le principe mais demandent que l'on évalue un habitat collectif non médicalisé de 10 à 15 résidents, où chacun vit dans son appartement et a la possibilité de se réunir dans une salle commune (espace animations, jeux, lecture…)

  Jean Do a envoyé à Christine une check liste pour la future organisation. Christine propose à la **Commission Environnement** de s'approprier ce projet.

- **Compte-rendu de la visite d'une maison partagée par Christine Piaud-Cuisinier**

Christine et Francine ont visité la Résidence le Béguinage Frossay et le Parc de la Blanche :

**VISITE DE LA RESIDENCE LE BEGUINAGE FROSSAY (44)**

**Type d'hébergement**
La Résidence autonomie le Béguinage accueille des aînés autonomes. Située en plein cœur de Frossay, la Résidence permet un accès direct aux différents commerces et services de proximité.

La Résidence autonomie le Béguinage a pour but d'accueillir des personnes d'au moins 60 ans, seules ou en couple, qui disposent et souhaitent conserver une certaine autonomie. Inaugurée en 2019, la Résidence dispose de 15 logements.

En intégrant un des appartements de la Résidence, les aînés intègrent un nouveau domicile. Une équipe de deux gouvernantes les accompagne au quotidien. Ils peuvent participer à une vie commune pour : rompre l'isolement, maintenir le lien social, encourager la participation, l'entraide et la solidarité.
L'immeuble est situé près de l'EHPAD géré par la même association donc la même direction.

**Description de la résidence**
Le **rez-de-chaussée** est partagé avec une *micro-crèche* afin qu'une relation intergénérationnelle s'installe selon la volonté des uns ou des autres. Des interactions entre les jeunes parents peuvent se faire avec les aînés. La vie s'installe.

- On trouve une *salle commune* équipée d'une cuisine accessible aux personnes à mobilité réduite et qui permet à l'ensemble des résidents de se préparer un repas hebdomadaire pris en commun.
- Une *buanderie* commune équipée de deux lave-linges et de 2 sèche-linges format XXL est à la disposition des résidents en suivant le planning établi avec la gouvernante.
- Un *jardin* commun avec la micro-crèche est à la disposition des locataires.

**Chaque étage** dispose d'*espaces de détente* clairs et spacieux.

Le locataire occupe un appartement non meublé de type T 1 (studio de 32 m²avec cuisine isolée) ou de type T 2 (appartement de 2 pièces de 50 m² avec un espace de cuisine isolée et une salle de bain et W.C adaptés PMR.

La résidence est équipée d'un ascenseur large et accessible aux PMR.

Un service de restauration est proposé.

**Vie sociale**
L'équipe de gouvernantes est présente dans les locaux en journée et en semaine. Elle propose des activités et animations collectives au sein de la résidence mais aussi des sorties extérieures.

Chaque activité est organisée en prévention de la perte d'autonomie et des risques de chutes : gymnastique douces, courses alimentaires et organisation de repas commun.

Le repas du midi est compris dans le prix de la location et est fourni par la restauration de l'EHPAD. Un repas hebdomadaire est préparé et pris en commun (de l'achat des matières premières à la confection du repas) dans la salle commune.

Prix mensuels par logement(mis à jour le 30/04/2021)

| | |
|---|---|
| F1bis - Studio avec cuisine à partir | de 1 170 €/mois |
| F2 - Deux pièces à partir | de 1 270 €/mois |

**Prestations incluses dans les prix de location**

- Le prix du loyer
- Les charges locatives
- Les charges d'énergie
- La présence d'une gouvernante en semaine de 9h à 17h
- La gestion administrative de l'ensemble du séjour
- L'élaboration et suivi du contrat de séjour
- Les animations collectives et les activées organisées dans la résidence
- Le repas du midi
- La téléassistance 24h/24 et 7 jours/7
- La redevance d'ordures ménagères, l'assurance du logement et des biens du locataire ainsi que sa responsabilité civile
- La télévision et l'installation du téléphone
- L'accès aux moyens de communication, y compris internet, dans tout ou partie de la résidence
- La mise à disposition et l'entretien des locaux collectifs
- L'accès à un service de restauration par tous moyens
- L'accès à un service de blanchisserie par tous moyens

**Les aides financières :** APA (allocation personnalisée d'autonomie) - APL (aide personnalisée au logement)

**En conclusion**

Lors de notre visite nous avons été accueillies par le directeur de l'ensemble. Il nous a fait visiter la résidence et un appartement de Type 2. Il nous a expliqué le fonctionnement actuel mais aussi la genèse de la construction de ce bâtiment.
Nous avons rencontré la gouvernante et des locataires. Comme c'était le jour du repas commun nous avons pu dialoguer avec les résidents qui nous ont partagés leur contentement d'habiter dans une telle résidence.
Leur liberté de vivre des moments de partage ou non, l'isolement qui s'éloigne malgré une complète autonomie, bref nous avons constaté que leur joie n'était pas surfaite et qu'ils étaient heureux de vivre ainsi au Béguinage.

LE PARC DE LA BLANCHE
CHAUMES-EN-RETZ (44)

**Type d'hébergement**

Le directeur nous a également parlé du projet auquel il avait participé en tant qu'élu sur la commune de Chaumes-en-Retz.

La résidence se compose de 9 logements dédiés aux personnes vieillissantes qui veulent rompre leur isolement et favoriser leur maintien de l'autonomie.

Les maisons de plain-pied sont adaptées aux personnes âgées de Type T 1 ou Type T 2 et sont indépendantes avec un jardinet personnel.

Une salle de convivialité est positionnée au cœur du « village », un Foyer d'Accueil et Hébergement de 16 chambres pour adultes handicapés travaillant à l'ESAT Horticat et 6 logements d'habitat intermédiaire pour personnes âgées complètent le « village ».

Ce nouveau quartier est situé à proximité des commerces, du centre de la commune et d'un parc arboré.

Une liaison douce permet à tous les habitants de déambuler sereinement.

La salle de convivialité est un espace de 130 m² permet à l'ensemble des résidents de se réunir, de participer à de multiples activités ou de recevoir leur famille.

Elle est aussi ouverte à d'autres utilisateurs (résidents du foyer ADAPEI, club des anciens, classes scolaires, pour permettre un lien social.

Le loyer des logements est modéré car réservé à des aînés modestes.

- **<u>Réflexion sur la création d'un document le « Respect du bon voisinage »</u>**

  Christine avait demandé en amont, de réfléchir à établir un document sur le respect du bon voisinage. Martine remet une feuille récapitulative, avec des pictogrammes explicites. La **Commission Vie Sociale** va travailler sur ce projet.

- **Questionnaire sur le parcours des aînés**

La Mairie pense à la population vieillissante et demande au CdS de travailler sur ce projet.
L'enquête envoyée au + de 70 ans n'a pas encore été dépouillée, elle va faire partie d'un autre questionnaire pour les personnes plus jeunes de 60 à 70 ans.
Il faudrait faire un point avec ce qui pourrait se faire à échéance pour les personnes qui souhaitent rester chez elles. (population ayant un handicap et vieillissante) et pour cela, répertorier le nombre de personnes qui souhaite venir vivre dans les maisons partagées. Ce type d'habitat serait construit comme une structure de ruche, ce qui permettrait d'agrandir sans problème cet espace.
Des idées suivantes sont émises :

- Mise en place de navettes, soit gratuites ou à faible prix, planifiées (par exemple 3 fois/semaine) ou à la demande.
- Transport solidaire, ce dernier ne dépendrait plus des bénévoles, la demande devenant trop importante. La mise en place d'un agent administratif s'avère inévitable. Il aurait également en charge le portage des repas, l'organisation des transports, la visite de certains aînés (le CCAS ayant ses limites).
- Patrick suggère qu'il faudrait sensibiliser les jeunes afin qu'ils respectent les anciens et qu'ils se sentent concernés par leur bien-être.
- Il faudrait des aides financières conséquentes car mettre en place de nouvelles structures nécessite d'importants moyens financiers. Christine précise que Le maire s'en occupe (aides état, régionales, départementales).
- Anticiper la mise en place de la domotique dans les futurs logements pour faciliter la vie des ainés. Sensibiliser le propriétaire afin qu'il aménage le logement.
- Mettre en place une mutualisation des besoins (tonte, achat groupé -fauteuils ou lits médicalisés…-, courses),

Christine souhaite faire un brainstorming avec toutes les idées qui iraient dans ce sens.
Les personnes de notre âge devraient s'investir plus dans la ville car les générations précédentes étaient plus individualistes, ce qui permettrait de créer des liens intergénérationnels (amener, par exemple, des résidents de l'Ehpad à la bibliothèque).

- **Quelques idées de projets**

- La plaquette « Respect du bon voisinage »
- La check liste concernant le parcours des aînés.
- Christine demande au CdS son accord pour des visites supplémentaires (1 à 2 par an) organisées auprès des personnes de + de 80 ans que le CdS visite en fin d'année pour la remise du colis de Noël. Jean-Do suggère de profiter de ses moments pour connaître la problématique de ses personnes et les sensibiliser en plus sur le démarchage.
- Christine propose à Martine, *Coordinatrice de la Commission Relations extérieures* de prendre régulièrement des photos du CdS, qui serviront à alimenter La P'tite Revue Venansaltaise ou d'autres supports d'information.

- **Entretien du balisage des sentiers de randonnées**

La formation sur le Balisage qui était prévue les 10 et 11 mai 2021 n'a pas eu lieu.
Le 1er rendez-vous pour l'entretien du balisage prévu le 4 mai a été annulé par suite de la météo mauvaise. Un rendez-vous est fixé pour le mardi 25 mai 2021 à 14h 30 devant l'îlot des Arts. Isabelle et Martine étant absentes, les équipes seront les suivantes : Claudette et Noël, accompagnés de Mari-Jo, Elizabeth, Carmen et Dominique.

- **Accueil des « nouveaux habitants »**

Christine précise que depuis quelques années le CdS s'occupe de l'accueil des nouveaux habitants le jour du Forum des Associations. Cette année le Forum aura lieu en Septembre, la date reste à définir. Elle nous sollicite pour l'organisation et la participation à cet accueil qui aura lieu à l'Ilôt des Arts. Le déroulement sera le suivant : Présentation de Venansault (à l'intérieur de l'Ilot des Arts) et verre de l'amitié (café, viennoiseries). Lors de la prochaine réunion, elle définira le rôle de chaque membre qui souhaite y participer.

- **Sortie Festive**

La sortie festive annuelle « Pêche à pied » avec les membres du CdS et les conjoints qui le souhaitent, aura lieu à Noirmoutier Le Sableau le Vendredi 25 juin 2021 (Marée basse vers 11h56).
Départ de Venansault à 8h45, rendez-vous devant la Salle des Sports pour organiser le covoiturage. Prévoir pique-nique et tenue de pêcheur à pied. Et surtout la *« Bonne humeur* ».

- **Date du prochain conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Jeudi 10 juin 2021 à 20h30** par visioconférence et diffusé en direct sur Facebook.

- **<u>Questions diverses</u>**

  Gilles n'ayant pas eu de réponse concernant la plantation d'arbres au Boulodrome du Val Guyon et l'installation d'une table, réitère sa demande. Christine l'informe que la Mairie est au courant et qu'il sera informé en temps et en heure.
  Paulette fait part de la réception d'une lettre de M. Marsaud. Christine signale que Monsieur le Maire est au courant et qu'il recevra les personnes qui le solliciteront à ce sujet.
  Patrick demande s'il peut commencer le projet de la commission Culture, Mémoire et Patrimoine. Christine précise que le projet démarrera à la rentrée.

*La prochaine réunion aura lieu le 14 juin 2021 à 14h30. La salle de réunion reste à confirmer*.

*Fin de réunion : 16h30*

Fait ce jour à Venansault

*« Est sage celui qui connaît les autres »*
*Proverbe chinois*

Maria-Isabelle CABRERA-GILBERT
*Secrétaire de séance*

Christine PIAUD-CUISINIER *Elue Référente*
Claudette BARREAU *Référente*